



DECRET N° 17.187

**PORTANT NOMINATION DE CERTAINS FONCTIONNAIRES A LA
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT**

- Vu La Constitution du 30 Mars 2016 ;
- Vu le Décret n°16.218 du 30 Mars 2016, portant promulgation de la Constitution ;
- Vu le Décret n° 16.221 du 02 Avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°16.222 du 11 Avril 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 16.356 du 21 Octobre 2016, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget et fixant les attributions du Ministre ;

SUR PROPOSITION DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés aux postes de responsabilité les fonctionnaires de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects dont les noms suivent :

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CHARGEE DES SERVICES EXTERIEURS

Directeur Général Adjoint

Monsieur **NGUEREMI Daniel**, Inspecteur des Douanes

DIRECTION REGIONALE N°7

• Directrice :

Madame **NGOYOS Marie Josèphe**, Inspecteur des Douanes

• Chef de Service des Recettes de Bangui

Monsieur **BAMBELE Alexandre Georges**, Inspecteur des Douanes

• Chef de Service de Recherche, d'Investigation et de la Brigade Mobile de Surveillance

Monsieur **GBANDING Chrissy Georges**, Inspecteur des Douanes.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions entérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au journal officiel.

05 MAI 2017

Le Ministre des Finances et du Budget



Henri-Marie DONDRA

Fait à Bangui, le
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Mathieu Simplicie SARANDJI

Le Président de la République, Chef de l'Etat

Professeur Faustin Archange TOUADERA

